sident et celles par lesquelles il exprime son opinion personnelle; celles-ci sont contraires au règlement. (Très-bien !)

M. le Président. — J'avais le droit de dire ce que j'ai dit. On a le droit d'exiger un président impartial, mais non un président muet qui ne puisse s'associer à aucun sentiment de l'Assemblée. (Protestations énergiques sur plusieurs bancs).

M. Floquet, ajoute : Ceux qui protestent pourront, avant longtemps, porter leurs suffrages sur un autre nom. (Mouvements divers.)

Adoption du projet sur les douzièmes provisoires

L'ensemble du projet est adopté par 521 voix contre 13.

La séance est levée à 6 heures 15 et renvoyée à demain à 2 heures.

SENAT

(DÉPÊCHE DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)

Séance du jeudi 15 décembre 1887

Présidence de M. MAGNIN, vice-président.

La séance est ouverte à 2 heures.

L'ordre du jour de la dernière séance est adopté.

La déclaration ministérielle

M. Fallières, ministre de la justice, donne lecture de la Déclaration ministérielle.

Au moment où M. Fallières descend de la tribune, **M. le marquis de l'Angle-Beaumanoir** demande si le ministre n'a rien à dire des agissements du Comité central révolutionnaire. (Applaudissements à droite.)

Crédits

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi concernant la régularisation, l'ouverture et l'annulation de divers crédits décrétés en conseil d'Etat.

M. Blavier. — Ces crédits devaient ou être régularisés avant le 30 novembre ; il est regrettable que la Chambre ne l'ait pas fait. Il n'en est pas été ainsi sous les régimes antérieurs ; mais le gouvernement actuel respecte peu les règles de la comptabilité publique. (Très bien ! à droite.) Je dénoncerai vos gaspillages financiers à vos électeurs. (Applaudissements.)

M. Buffet. — On nous parle, sans cesse, d'économies; on oublie d'ajouter qu'elles ne sont qu'apparentes. C'est de la mauvaise foi.

Les articles 1 et 2 sont adoptés.

M. Blavier. — Je ne voterai pas le crédit relatif au nivellement des fortifications déclassées de Lyon. La dépense est trop importante pour ne pas faire l'objet d'une loi spéciale.

Les articles 3 à 9 sont adoptés.

Le reste des articles et l'ensemble de la loi sont adoptés.

Le traité de commerce avec l'Italie

M. Loubet, ministre des travaux publics. — Je prie le Sénat de suspendre sa séance pour qu'on puisse lui apporter la loi que la Chambre discute, en ce moment au sujet de nos relations avec l'Italie.

La séance est suspendue à 4 heures.

Elle est reprise à 5 h. 10.

M. le Président donne lecture de la lettre du Président de la Chambre, accompagnant l'envoi de la loi votée par les députés, et relative au traité de commerce avec l'Italie.

Le Sénat décide que les bureaux se réuniront, immédiatement, pour nommer la commission chargée de l'examen de cette loi.

La séance est levée à 5 h. 15.

Demain à 2 heures, séance publique.

DANS LES COULOIRS
DU SÉNAT

(*D'un correspondant particulier*)

Paris, 15 décembre.

Un sentiment d'inquiétude régnait au Sénat aujourd'hui. Les mauvaises dispositions de la Chambre à l'égard du cabinet Tirard, le vote de défiance dont il est menacé ne laissent pas que d'irriter les membres de la Chambre-Haute qui trouvent que l'imbroglio, mis en scène par M. Clémenceau et ses amis, devrait bien prendre fin.

Les membres de l'extrême-gauche du Sénat, eux-mêmes se montrent sévères pour les députés ; gens de sens aussi, un peu moins soucieux peut-être de se mêler aux basses intrigues, qui se nouent et se dénouent dans les coulisses du Palais-Bourbon, ils voient derrière la crise imminente autre chose que des déménagements officiels ; ils se rendent compte de la gravité de la situation au point de vue des affaires à cette époque de l'année ; ils voient M. Carnot écœuré déjà, impuissant toujours, tout disposé à laisser, à un autre, le souci et le poids des affaires publiques.

Un personnage politique, depuis longtemps en relations avec la famille du Président, nous disait tout à l'heure :

« Carnot se sent incapable de tenir tête à l'orage; monté au pouvoir sans enthousiasme, il n'aspire qu'à le quitter le plus tôt possible; mais, aussi, le plus honorablement possible. Soyez certain qu'il saisira la première occasion de le faire, et qu'il ne mettra aucune obstination à conserver un poste au dessus de ses forces. »

Et, comme les détails intimes ne sont jamais de trop en pareil cas, nous ajouterons, sur la foi de notre interlocuteur, que Mme Carnot, dont l'influence sur son mari est très grande, ne fera rien pour l'engager à rester à l'Elysée.

Tout cela se disait dans les couloirs ; et les sénateurs envisageaient, nous le répétons, avec une inquiétude très grande, les conséquences possibles de la séance d'aujourd'hui au Palais Bourbon.

Il en devait forcément sortir un malaise que n'a point dissipé la lecture, par M. Fallières, de la déclaration ministérielle. Ecoutée, avec attention, elle a remporté simplement un succès d'estime. C'est toujours le même cliché, toujours les mêmes promesses, les mêmes protestations de patriotisme. Et la voix du marquis de l'Angle-Beaumanoir, réclamant des explications sur les agissements des comités révolutionnaires, n'a pas eu de peine à surmonter le bruit des sinistres applaudissements dont la gauche a souligné la fin de la déclaration du nouveau cabinet.

L'impression, après séance, n'a pas été plus chaleureuse; on était généralement d'avis que ce n'est pas ce document qui ramènera la Chambre au sentiment de ses devoirs, et la fera rentrer dans les limites logiques de ses droits.

LE COMMERCE DE LA FRANCE

Le *Journal Officiel* publie les documents statistiques suivants sur le commerce de la France pendant les onze premiers mois de l'année 1887.

Les importations se sont élevées du 1er janvier au 30 novembre 1887, à 3,805,560,000 fr. et les exportations à 2,980,096,000 fr.

Ces chiffres se décomposent comme suit :

Importations	1887	1886
Objets d'alimentation. .	1.414.560.000	1 338.417.000
Matières nécessaires à l'industrie.....	1.789.676.000	1.837.676.000
Objets fabriqués.....	405.247.000	489. 96.00
Autres marchandises...	195.817.000	100.403.00
Total.....	3.805.560.000	3.766.394.000
Exportations	**1887**	**1886**
Objets d'alimentation...	649.129.000	638.940.000
Matières nécessaires à l'industrie.....	640.247.000	588.423.000
Objets fabriqués.....	1.529.397.000	1.5.9.676.000
Autres marchandises....	160.823.000	158.963.000
Total.....	2.980.096.000	2.93[illegible].002.000

NOUVELLES DU JOUR

Une double crise en perspective

Paris, 16 décembre, 12 h. 08. — La session extraordinaire, on peut même dire doublement extraordinaire, de 1887, sera close demain.

Avec cette clôture commencera la trêve qui, nous le répétons, cessera le jour même de la rentrée, c'est-à-dire le 10 janvier.

D'ici là, la campagne radicale, que nous avons annoncée, sera menée vigoureusement.

Une nouvelle crise ministérielle et peut-être une autre présidentielle auront lieu probablement en janvier.

C'est l'impression que nous avons recueillie dans les cercles politiques.

M. Rouvier, chargé de reprendre les négociations pour le traité franco-italien.

Paris, 16 déc., 12 h. 18. — M. Rouvier a été chargé par M. Flourens de retourner à Rome reprendre les négociations avec les délégués italiens pour le traité de commerce.

Le traité franco-italien au Sénat

Paris, 15 décembre. — La commission sénatoriale du traité de commerce avec l'Italie est ainsi composée :

MM. Guichard, Munier, Noblot, Sébline, Paris, le colonel Thézenas, Gayot, Fresneau, Demôle.

Le bruit court que l'opinion générale des bureaux serait opposée à la prorogation du traité et, conséquemment, à la suppression de l'art. 1er et à l'adoption des autres articles.

Le groupe agricole s'est prononcé aussi contre la prorogation.

La commission a été convoquée immédiatement. Elle a nommé président M. Noblot et secrétaire M. Sébline.

La loi contre les socialistes en Prusse

Berlin, 15 décembre. — Le Conseil fédéral a adopté les propositions de la commission, concernant la prolongation de la durée de la loi contre les socialistes.

Tentative de suicide d'un soldat à Orange

Orange, 15 décembre. — Aujourd'hui à Orange, un soldat du 15e escadron du train s'est tiré un coup de révolver au cou ; la balle est sortie par la bouche.

Le malheureux, dont la blessure est grave, a été aussitôt transporté à l'hôpital.

La crue du Rhône

Avignon, 15 décembre.—Le Rhône a monté de quatre mètres environ. Tous ces jours-ci, il baissait, mais, aujourd'hui, on a signalé une crue de deux mètres cinquante à Durance, ce qui va encore le faire monter.

Le droit sur les céréales en Allemagne

Berlin, 15 décembre. — Le *Reichstag*, continuant la seconde délibération du projet de loi, concernant les droits sur les céréales, a adopté l'article 2, relatif aux mesures prohibitives, avec une motion portant que la loi n'entrera en vigueurs qu'à dater du 26 décembre.

Félicitations de l'empereur Guillaume à Léon XIII

Berlin, 15 décembre. — L'empereur a chargé le comte de Brühl, membre du parti catholique de la Chambre des seigneurs de Prusse, de se rendre à Rome pour présenter au pape ses félicitations et celles de toute la famille de Prusse. Le comte de Brühl est porteur d'une lettre autographe de l'empereur.

L'état du kronprinz

On télégraphie de San Remo au *Temps* :

« On affirme que l'aggravation de l'état du prince impérial ne consiste qu'en une inflammation partielle de la gorge, sans aucun symptôme cancéreux.

» De Berlin on télégraphie au même journal que quelques députés qui assistaient hier soir, à une soirée parlementaire chez M. Boëtticher racontent qu'ils se sont entretenus avec le professeur Virchow et qu'il leur déclaré, que d'après tous les symptômes connus, on ne pouvait encore se prononcer d'une manière définitive sur le caractère du mal; on n'a pu encore établir un diagnostic bien caractérisé d'une maladie cancéreuse et il n'est pas impossible que l'on eût affaire à une « perichondrite. » Dans ce cas des complications très sérieuses seraient à craindre et la maladie serait de très longue durée. »

Le prince Ferdinand invité à quitter la Bulgarie

Sofia, 15 décembre. — Nous apprenons que la Russie vient de faire auprès de la Porte, une démarche pour obtenir d'elle qu'elle invite le prince Ferdinand à quitter la Bulgarie.

Le tzar aurait l'intention de présenter aux Bulgares un prince danois, d'autres disent suédois, pour remplacer le prince Ferdinand.

BULLETIN COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

La situation industrielle d'Elbeuf en novembre

Nous tirons du bulletin mensuel de la Chambre de commerce d'Elbeuf, les indications suivantes qui ont trait à l'industrie lainière de cette ville :

« *Fabrication.* — La fabrication de la nouveauté a été assez active en novembre, par suite de la saison d'hiver. Les établissements de teinture et de filature de laine cardée, ainsi que les tissus unis à la main, ont été suffisamment occupés.

» Les draps unis noirs ont continué à être demandés et les draps militaires et d'administration ont conservé leur courant régulier.

» *Ventes.* — Le mois de novembre qui était autrefois un des mois les plus favorisés pour les expéditions à cause de la vente des soldes, est devenu un des mois les plus faibles depuis que les ventes se font exclusivement sur commission. Les expéditions n'ont atteint pendant le mois, que le chiffre de 179.693 kilog.

» *Salaires.* — Pas de changement.

» *Exportation.* — Les échantillons de la nouvelle saison ont été accueillis avec la plus grande faveur, à cause de la richesse et du bon goût des collections. On signale beaucoup de commissions importantes données pour l'étranger par l'intermédiaire des négociants exportateurs. »

Ventes publiques de laines
de Roubaix-Tourcoing

La troisième séance des ventes publiques s'est tenue, hier jeudi, à Roubaix, devant un grand nombre d'acheteurs : le commerce étranger y était représenté dans la même proportion que les jours précédents.

Le catalogue contenait, aussi, un bon choix de marchandises : les enchères ont été animées et la plus grande partie des lots offerts ont trouvé preneurs.

Les déchets ont pleinement soutenu les cours en hausse que nous signalions dans notre précédent bulletin et certains genres ont même obtenu encore de l'avance sur les prix de la veille.

Les blousses, et spécialement les blousses provenant de fabricants, se sont bien vendues.

En somme, excellente journée pour les vendeurs dont, probablement, les prévisions ont été dépassées.

Laines

ANVERS, 15 décembre.

Il a été vendu 69 balles de laine de La Plata, suint.

LE HAVRE, 15 décembre.

Il a été traité 68 balles de laine d'Espagne blanche, suint, a fr. 115 les 100 kil.

MARSEILLE, 13 décembre.

On a vendu 500 balles de laine Angora B. de fr. 110 à 112.50 ; 250 b. Valence N, de fr. 102.50 à 105 et 50 b. Tarakama, a fr. 80.

Mouvement maritime lainier

Le steamer *Canadian* est parti le 4 décembre de Montevideo pour Dunkerque avec laines.

Le steamer *Montevideen* allant de Glasgow à la Plata prendre charge en laine pour Dunkerque, a suivi le 10 décembre de Madère.

Le steamer *Buenos-Ayréan* est parti le 12 décembre de Glasgow pour la Plata via le Havre, et prendra charge en laines pour Dunkerque.

Le steamer *Frédéric-Morel* mettait à terre à Dunkerque le 14 courant 490 b. laine prises en transbordement à Marseille.

Le steamer *Ville-de-Malaga* est parti le 12 décembre d'Oran pour Alger. Ce steamer y prendra y prendra charge pour Dunkerque et le Havre.

Le steamer *Cambrai* est arrivé le 13 décembre à Marseille, venant de Dunkerque prendre des laines en transbordement pour ce port.

Le steamer *Ville-de-Tarragone* est parti le 10 décembre d'Oran pour le Havre et Dunkerque.

Le steamer *Tropique* arrivé des 3lers du-Sud au *Havre*, a débarqué 168 b. laine le 14 courant provenant de Salavery.

Le steamer *Meurthe* venant du Maroc avec laines est arrivé le 13 décembre à Marseille.

Le steamer *Meuse* venant de Batoum avec laines, est arrivé le 13 décembre à Marseille.

Le steamer *La Martinique* attendu vers la fin courant à Dunkerque venant d'Oran, est porteur de 416 b. laine.

Le steamer *Samuel-Tyzack* est parti le 11 décembre de Buenos-Ayres pour Dunkerque avec laines, attendu le 12 janvier.

Le steamer *Horrox* allant de la Plata à Dunkerque avec laines, a passé le 12 décembre à St-Vincent (Cap-Ver) et est attendu le 23 courant.

Le steamer *Maskeline* est parti le 14 décembre de Liverpool pour la Plata où il prendra charge en laines.

Le steamer *Ohio* est arrivé le 13 décembre à Anvers venant de la Plata.

Le steamer *Ormuz* est parti le 13 décembre d'Adelaïde pour Londres avec laines.

Le steamer *Henderson* a débarqué à Anvers 212 b. laine d'Ipswich.

Le steamer *Bittern* a débarqué à Anvers 968 b. laine de Coles.

Le steamer *Martinique* venant d'Oran sur Dunkerque avec 416 b. laine, a touché le 15 décembre à Bordeaux.

Le steamer *Congo* allant de Dunkerque à Marseille a touché le 15 décembre à Bordeaux.

Le steamer *Uruguay* est parti le 12 décembre de Montevideo pour Dunkerque et le Havre avec laines etc. attendu le 10 prochain.

Le steamer *Ville-de-San-Nicolas* venant de Dunkerque et le Havre prendre des laines pour ces ports, est arrivé le 11 décembre à Monte video.

Le steamer *Dupuy de-Lôme* allant de la Plata à Dunkerque, a touché le 13 décembre à Ténériffe, attendu le 23 courant.

Le steamer *Ville-de-Buenos-Ayres* allant de la Plata à Dunkerque et le Havre, a suivi le 12 décembre à St-Vincent (Cap Vert) attendu le 22.

Le steamer *Pampa* allant de Dunkerque et le Havre à la Plata, a touché le 12 décembre à St-Vincent (Cap-Vert).

Le steamer *Marie* venant d'Oran et d'Alger, est arrivé le 15 décembre à Dunkerque étant porteur d'environ 950 b. laine qu'il met à terre actuellement.

Le steamer *Arménie* a débarqué le 14 décembre à Marseille 1001 b. laine dont 584 de Batoum et 420 de Trébizonde.

Marchés allemands

On écrit de Berlin :

« Le commerce de cette ville a été, ces jours derniers, plus animé pour tous les articles. En raison de la tendance ferme des laines il s'est fait aussi de nombreux achats en spéculation. Avant tout la demande s'est portée sur des peignés blancs et bruns qui ont atteint facilement des prix plus élevés.

» Les ventes de *blousses* sont régulières, prix sans variation. *Laines artificielles* sont aussi plus demandées. En *chanvre et jute* on peut constater un commerce régulier. *Coton* continue ferme. *Déchets* et *chiffons* constants.

» *Le marché aux fils* est plus animé. Pour *fils de laine peignée* les filateurs reçoivent des offres nombreuses à des prix plus hauts. *Fils cardés* écrus un peu plus fermes, tandis que les fils mélangés et de couleur sont peu demandés. *Fils de zéphyr* plutôt plus hauts. *Fils de déchets de coton* plus animés, *imitats* calmes.

» *La fabrication d'étoffes* est bien occupée pour les tissus imperméables. *Bonneterie et tissus à maille* plus calmes.

» Dans la *confection* les affaires sont calmes, *fichus* d'exportation animés. »

Bourse de coton de Brême du 3 au 10 décembre

Importé : coton d'Amérique			19.834	balles
» des Indes			...	»
» diverses.			159	»
Total.			19.993	balles
Disposé : coton d'Amérique			19.034	»
» des Indes			....	»
» diverses.			159	»
Total.			19.193	balles
Stock 10 décembre : coton d'Amérique			17.907	»
des Indes .			6.830	»
Total.			24.737	balles

Peu de demande, prix 1/2 d. plus bas, le marché est calme.

Prix : Uppland middling fair 56 d., good middling 54 1/2 d., middling 53 d., low middling 51 d., good ordinair 48 1/2 d., ordinair 45 1/2 d., Oomra good 41 d., good fair 40 d., Bengal fine 37 d., fully good 34 1/2 d., good 32 1/2 d.

LE TIRAGE DE LA LOTERIE LORRAINE

Nancy, 15 décembre. — Aujourd'hui a eu lieu à Nancy, le tirage de la Loterie Lorraine. — Voici l'ordre dans lequel sont sortis les numéros :

2.884.468	4.343.381	1.669.331	4.448.375	4 451.304	
2.271.912	0.788.469	2.654.542	2.643.871	2.692.261	
0.782.393	2.248.597	4.854.242	0.815.107	0.272.463	
3.759.717	4.201.438	0.119.873	1.847.876	1.693.186	
0.281.338	4.696.611	4.274.095	0.144.424	0.751.212	
0.810.440	0.644.397	1.232.995	4.207.338	2.812.401	
0.594.364	4.063.831	0.301.111	3.713.669	0.125.540	
1.614.180	2.716.132	2.543.572	1.435.084	1.801.872	
2.833.037	0.223.006	0.166.469	2.825.569	0.173.427	
2.825.402	0.225.162.				

TIRAGE D'OBLIGATIONS A PARIS

Paris, 15 décembre. — Ce matin, à dix heures, il a été procédé publiquement, au Palais de l'Industrie, au 90e tirage trimestriel des obligations à rembourser pour l'amortissement de l'emprunt contracté par la Ville de Paris en 1865.

Le n° 556,448 gagne 150,000 francs.
Le n° 2,313 gagne 50,000 francs.
Les quatre numéros suivants, chacun 10,000 francs :
229 991 — 62.392 — 433.712 — 318,129.
Les cinq numéros suivants, chacun 5,000 francs.
518,720 — 589,172 — 503 448 — 455 562 — 25.070.
Les dix numéros suivants, chacun 2,000 fr.
263.189 — 149.716 — 326 043 — 171.127 — 330.266 — 407,273 — 582,955 — 49,908 — 546,650 — 512,449.

CHAMBRE DE COMMERCE DE ROUBAIX

Séance du 13 décembre 1887.

Présidence de M. HENRY MATHON

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observation.

***

A la date du 7 décembre courant, M. le Maire de Roubaix a soumis à la Chambre de Commerce une lettre du comité de surveillance de la Condition publique concluant à la nécessité absolue d'aviser au plus tôt à l'unification complète dans les opérations de conditionnement et les applications de tarif, qui varient d'un bureau à l'autre, et tendant à provoquer la prompte réunion, à Paris, d'un Congrès qui aurait pour mission de donner son avis sur les méthodes à imposer obligatoirement à tous les bureaux de contrôle.

Après un examen sérieux des considérations développées par le comité de surveillance de la condition publique de Roubaix et du programme qu'il propose pour la tenue du Congrès dont il s'agit, la chambre de commerce déclare y donner son entière adhésion et s'associer pleinement aux vœux et aux démarches du comité, prient M. le maire de vouloir insister auprès de M. le ministre du commerce et de l'industrie sur l'urgence de la proposition.

***

M. le Président rend compte à la Chambre de la séance qui a eu lieu le 16 novembre au Conseil Supérieur du Commerce et de l'Industrie sous la présidence de M. Dautresme, ministre, relativement aux importations des fontes en franchise temporaire. La discussion était ouverte sur les conclusions d'un rapport de M. Amé tendant à rendre obligatoire le transport des fontes à l'usine désignée pour les mettre en œuvre.

Une partie de l'Assemblée s'est attachée à démontrer que de sérieux intérêts étaient menacés par la proposition à l'ordre du jour et que son adoption serait de nature à compromettre l'existence d'un certain nombre d'établissements métallurgiques ; que, d'ailleurs, les facilités, accordées depuis près de 40 ans aux exporteurs de métaux ouvrés, de négocier les pouvoirs d'introduction de fontes, constituaient, à leur profit, une longue possession d'état. Mais il a été répliqué que les tolérances dont il s'agit sont trop préjudiciables aux producteurs de fontes nationales pour qu'il soit permis de les maintenir plus longtemps ; que la loi de 1836 n'a autorisé l'admission temporaire de produits étrangers que sous condition d'une transformation effective et de réexportation ; que conséquemment la compensation à l'identique ou le convoyage à l'usine devait être une condition absolue de ce régime exceptionnel et de faveur. Ces dernières considérations ont prévalu et les conclusions du rapport ont été votées à la majorité de 29 voix contre 11.

***

La Chambre indique au secrétaire le sens des réponses à faire au questionnaire adressée par M. Etienne, sous-secrétaire d'Etat au ministère de la Marine et des Colonies et destiné à faire connaître les relations que l'industrie et le commerce métropolitains entretiennent avec les colonies françaises, les motifs qui peuvent restreindre ces relations et les moyens les plus propres à les étendre.

***

Sur la proposition de M. Voldemar Lestienne, la Chambre décide qu'une démarche serait faite près de la Compagnie du chemin de fer du Nord, pour obtenir que les porteurs de billets d'aller et retour de Londres à Paris, par Calais, soient autorisés à retourner de Paris à Calais par Longueau et Lille au lieu de suivre la route désignée par Amiens et Boulogne.

Beaucoup d'acheteurs anglais, s'ils avaient cette facilité, au lieu de retourner directement à Londres en partant de Paris le samedi matin, par exemple, pourraient prendre le vendredi soir l'express de 10 h. 50 m. pour Lille, faire leurs achats à Roubaix dans la matinée du samedi et regagner Calais par l'express quittant Lille à une heure de l'après-midi.

***

La Société d'assurances mutuelles de la Meunerie française s'est adressée à M. le ministre des finances, le 10 novembre dernier, pour le prier de poursuivre la révision de l'article 6 de la loi du 23 août 1871, révision qui consisterait à remplacer l'impôt sur la prime d'assurance par un impôt sur le capital assuré.

Considérant que c'est par une anomalie inexplicable, que la taxe d'enregistrement des polices d'assurances, en matière d'incendie, est perçue sur la prime versée, tandis que celle du timbre se perçoit d'après les capitaux assurés ;

Qu'en percevant la taxe d'enregistrement sur la prime, l'Etat se trouve en quelque sorte mêlé aux agissements des compagnies avec leurs assurés, au marchandage de la prime entre l'assureur et l'assuré, et accepte pour base de ses recouvrements les classifications qu'il plaît aux dites compagnies d'édicter pour leur clientèle ;

Que la perception du droit d'enregistrement sur les mêmes bases que celles du droit de timbre s'impose comme une œuvre d'égalité et comme une distribution plus logique des charges ; que d'ailleurs cette perception peut être calculée de telle sorte que le Trésor n'ait pas à souffrir de la mesure ;

La Chambre décide qu'elle appuyera près de M. le ministre des Finances la demande de révision de la loi du 23 août 1871, dans le sens poursuivi par la société de la Meunerie française.

***

La Chambre de commerce de Valenciennes a adressé le 22 novembre dernier, à M. le ministre des travaux publics, des observations sur une clause des tarifs généraux et spéciaux de la Compagnie du chemin de fer du Nord.

Dans les anciens tarifs, des diminutions sensibles étaient accordées quand le poids par expédition s'élevait à 4,000 ou 5,000 kilogs, suivant la nature des marchandises. Dans les nouveaux tarifs dressés à la suite des conventions entre l'Etat et les Compagnies de chemins de fer, la Compagnie du Nord a changé cette clause : les tarifs réduits sont accordés non plus aux *expéditions* de 4.000 à 5.000 kilos, mais par wagon complet de 4.000 à 5 000 kilogs. Il résulte de cette substitution du mot *wagon* au mot *expédition* une forte aggravation de charges sur les tarifs précédents, aggravation qui, en certains cas, se traduit par une augmentation de prix de 100 p. 0/0 et, dans les cas les favorables, de plus de 40 p. 0/0.

La Chambre décide qu'elle appuyera près de M. le Ministre des Travaux publics la réclamation de la Chambre de Commerce de Valenciennes.

Le Président,
HENRY MATHON.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

La distribution d'eau potable. — On vient de distribuer aux conseillers municipaux trois documents intéressants sur la distribution d'eau potable. Ce sont : 1° le rapport de M. l'ingénieur en chef Gruson ; 2° le mémoire de M. l'ingénieur Devos; et, enfin, 3° l'estimation des dépenses.

En commençant son rapport, M. Gruson déclare se faire un devoir « de bien faire connaître que M. Binet, directeur du service des Eaux de Roubaix-Tourcoing, a prêté aux ingénieurs un concours fort utile et fort éclairé. »

C'est — nos lecteurs le savent — dans la nappe souterraine de la vallée de la Scarpe-Inférieure que seront prises les eaux qui alimenteront les villes de Roubaix et Tourcoing. Les forages existants, nous dit M. l'ingénieur en chef, et les nombreux forages d'essai entrepris aux frais des villes, depuis que la question est à l'étude, démontrent la présence, aux environs de Marchiennes, d'une nappe artésienne puissante. Ils ont permis de reconnaître jusqu'où elle s'étend vers l'amont et de déterminer, avec précision, le point, où il faut se placer, pour trouver en abondance l'eau nécessaire, tout en restant suffisamment éloigné des agglomérations importantes qui s'alimentent dans la même nappe.

Ces eaux, de grande limpidité, parfaitement incolores, de température à peu près constante, sont de bonne qualité et ne contiennent aucune trace de matières organiques.

C'est vers le pont d'Anchin que se feront les forages pour la captation.

Le projet prévoit douze forages de 0,50 c. de diamètre dans la craie, espacés le long de la rive droite de la Scarpe.

En fournissant seulement 1,250 m. c. d'eau par jour, chacun, ces forages assureraient déjà une distribution de 15,000 mètres cubes par jour, mais ils peuvent donner bien davantage, plus du double.

Quand cela sera nécessaire, on pourra développer la captation, établir un autre puisard et d'autres machines sur le côté opposé de la Scarpe.

MM. les ingénieurs n'ont pas négligé cette prévision, quelque lointaine qu'en soit la réalisation.

Les prévisions les plus immédiates de l'avant-projet sont établies de manière à permettre, dès le début, une consommation de 15,000 m. c. par jour pouvant être portée, ultérieurement, moyennant le doublement de la conduite ascensionnelle, jusqu'à 30,000 et même 36,000 m. c.

Roubaix et Tourcoing peuvent aujourd'hui demander à la Lys 30,000 mètres cubes.

Avec la nouvelle distribution, nous pourrons donc disposer de plus de soixante milles mètres cubes par jour, dont moitié en eau potable d'excellente qualité.

L'avant-projet des ingénieurs prévoit : une usine élévatoire ; une conduite ascensionnelle amenant les eaux à Roubaix-Tourcoing; un grand réservoir supérieur placé entre les deux villes.

L'usine élévatoire sera établie, le long du chemin de halage de la Scarpe inférieure, au milieu de la ligne des sondages, sur les anciennes terres de l'abbaye d'Anchin.

La conduite ascensionnelle, qui pourra être doublée progressivement, quand la consommation d'eau potable dépassera 20,000 mètres cubes, aura un diamètre intérieur de soixante-dix centimètres; sa longueur totale sera d'un peu plus de quarante-deux kilomètres.

Le réservoir supérieur, alimenté directement par la conduite ascensionnelle, sera établi sur la colline des « Bonnets », entre Mouveaux, Roubaix et Tourcoing.

Des conduites maîtresses et de ceinture donneront l'eau à Roubaix et à Tourcoing.

Les dépenses du premier établissement s'élèveront, en y comprenant les canalisations dans les rues des deux villes et les modifications à apporter au réseau des eaux de la Lys, à 6,275,000 francs.

Les Conseils municipaux de Roubaix et Tourcoing vont pouvoir maintenant statuer sur le projet et sur la création des ressources nécessaires. Ils assureront ainsi, avant l'expiration de leur mandat, et dans la mesure de leurs pouvoirs, l'exécution d'une œuvre si ardemment désirée par nos populations.

A. R.

La « Grande-Harmonie » se fera entendre, en l'église Notre-Dame, le dimanche 18 décembre, pendant la messe de onze heures et demie; elle exécutera les morceaux qui ont été joués lundi dernier en l'église Saint-Martin.

La « Fanfare des Amis Réunis » se fera entendre, dimanche, 18 décembre, en l'Eglise Saint-Joseph pendant la messe de onze heures et demie ; voici les morceaux qui seront exécutés :

1° Ouverture du *Brasseur de Prestor*, par Hermerlé ; 2° Fantaisie sur la *Muette de Portici*, par Tillard.

Les agents Calonne et Delrue se trouvaient de service rue Jean-Bart, jeudi soir, vers neuf heures, quand ils aperçurent deux gamins venant du quai de Calais, et traînant, avec peine, un gros sac.

Les gamins disparurent à l'angle de la rue Jean Bart, puis ils revinrent, quelques instants après, avec le sac vide.

Les agents les suivirent, et les deux enfants se dirigèrent vers le quai.

Là, ils remplirent, à nouveau, le sac, avec du charbon, qui se trouvait en tas, sur la berge, provenant d'un bateau amarré au quai et destiné à l'établissement du gaz.

Les deux voleurs, Bruno V..., 14 ans, et Charles B..., 10 ans, ont avoué leur faute.

Où mène la gourmandise.—Le jeune Victor D... qui habite, rue des Longues-Haies, a profité de l'absence d'une dame, qui demeure dans la même rue, pour s'introduire chez elle et lui dérober des pralines de chocolat, et des confiseries de toutes sortes.

Victor D... a été arrêté ; on évalue à 15 francs le montant des sucreries dérobées.

Chronique colombophile.— Pour faire suite aux comptes-rendus des expositions colombophiles partielles organisées par le Cercle *Union*, nous détachons de la *Revue Colombophile* un article consacré à l'exposition de dimanche dernier :

« Je vous avais prédit que M. Vaissier nous ménagerait des surprises. La première a été d'avoir conservé à la salle de l'Exposition son aspect des dimanches précédents ; on s'attendait à un changement de décors. Ce n'est pas dans cet ordre de choses, tout-à-fait secondaire d'ailleurs, qu'il a surpris son monde.

» La plus agréable impression assurément a été d'y rencontrer une collection superbe de pigeons voyageurs qui a fait l'admiration de tous les visiteurs.

» Dans le Cercle *Union*, l'esprit de confraternité est poussé à un tel degré que les anciens s'intéressent toujours aux nouveaux et leur mettent en main tous les éléments nécessaires pour arriver rapidement au succès. Monsieur Vaissier, avec une délicatesse et un tact, que nous ne pourrions trop louer, avait indiqué sur chaque le nom de l'amateur auquel il devait les pigeons. Nous y avons lu, les uns après les autres, les noms de MM. Dujardin, Ducatteau, Hazebrouck, Edmond Broways, Raviart, Pierman, Marmignon, Salembier, de Lille, Salembier de Roubaix, etc.

» C'était donc à bon enseigne que M. Vaissier s'était adressé. Il l'a prouvé du reste.

» Bien choisir ses pigeons, c'est un talent, mais les croiser avec discernement, assimiler, croiser les éléments si divers qu'on a récoltés et en tirer des produits de premier choix, c'est plus méritoire encore. Ces félicitations, M. Vaissier les mérite et nous les lui adressons de tout cœur.

» Ses succès de 1886 et 1887, pourtant si éclatants, ne seront pas les derniers ; l'avenir lui est assuré et pour longtemps encore.

» Le *vieux roux* n'est-il pas là pour en répondre. Ce vaillant, connu comme le loup blanc, a couvert, depuis six ans, son maître de lauriers; chaque concours, chaque triomphe ; nous n'entreprendrons pas d'énumérer ses succès, nous n'en finirions plus. C'est un pigeon qui n'a pas son pareil.

» Et ce superbe *Congo*, quelle admiration il a provoquée ! Il réunit toutes les perfections, et *Derby II*, qu'on avait placardé au-dessus du panier, était furieux de trouver un rival.

» Cette exposition a réuni jusqu'ici le plus d'amateurs. Quel plus bel éloge pourrions-nous faire de ce pigeonnier! C'est encourageant pour les futurs exposants !

» Pour finir, veut-on une preuve que le jeu ne nuit pas au patriotisme : M. Vaissier a fait inscrire ses 17 meilleurs sujets pour l'organisation militaire.

» C'est une détermination qui lui fait honneur et bien digne de servir d'exemple.

» Dimanche 18 courant, exposition des pigeons de M. Joseph Boudry, de M. Courouble et du second pigeonnier de M. H. Salembier.

» Décidément, l'hiver va devenir aussi intéressant que l'été pour les amateurs colombophiles Roubaisiens. »

— *Avis à la Fédération roubaisienne.* — Les amateurs Fédérés, désireux de se faire porter candidats pour l'élection de la nouvelle commission pour 1888, sont instamment priés d'adresser leurs noms au siège fédéral, avant le 20 courant. Pour cette même date, envoi des noms des candidats pour le rôle de convoyeurs.

Nous rappelons aux sociétés, les montres nouveau système et les prient de se presser pour cette acquisition (dépôt des montres: M. Hargot rue de l'Epeule); prochainement : inscription et détail des dernières zônes militaires, 7e, 8e, 10e et 11e.

Dimanche 18 courant, à 6 heures, réunion des délégués de la société *l'Argus*.

FEUILLETON DU 17 DÉCEMBRE. — 96

LE
SECRET DU SQUELETTE

PAR GEORGES PRADEL

TROISIÈME PARTIE
POMPONNE

IV

Grévistes allemands

Oh ! dans les centres miniers, en deça et même au delà de la frontière, Walter Handel jouissait d'une véritable notoriété.

On était sûr de le retrouver dans toutes les grèves, excitant les ouvriers à l'incendie, au pillage... et lorsqu'il rentrait à Paris, laissant derrière lui des monceaux de ruines, le conseil lui administrait des félicitations et il touchait une gratification chez le baron Angerlack auquel, avant son départ en compagnie de Gotlieb, il avait rendu une petite visite à seule fin de recevoir ses frais de route...

Somain, l'entrepôt Minier, était en pleine ébullition. Les charrieurs réclamaient une augmentation de salaire, qu'il était impossible pour l'instant de leur accorder, les compagnies ayant subi de grandes pertes durant la campagne précédente.

Des grèves sérieuses avaient eu lieu, les marchés passés avec les chemins de fer et les grandes usines n'ayant point suivi leur cours avaient été déchirés, et c'était l'Allemagne, — comme toujours d'ailleurs, — qui profitait de nos malheurs, de nos querelles, de nos désastres.

Depuis de longs mois, tout le bassin houiller avait été travaillé en sous main, des ouvriers embauchés à droite et à gauche, tous se disant Alsaciens et Lorrains, avaient porté la parole maudite, comme toujours ils avaient raconté à l'ouvrier qu'il était indignement exploité, que le riche s'engraissait de ses sueurs... toutes les vieilles rocamboles qui ont traîné partout... **et qui** déjà malgré leur sottise, leur inanité ont fait couler tant de larmes et de sang.

Le terrain minier d'Aniches est partagé en nombreuses exploitations.

L'une des plus importantes est celle de la Mauvoye, à la tête de laquel